

# MESSAGES CLÉS

## INTERRUPTION DES SERVICES DE POSTES CANADA

### Messages clés concernant les demandes de financement pour Emplois d'été Canada (EEC) 2025

- Nous tenons à vous rappeler qu'il incombe au demandeur de soumettre sa demande de financement avant la date limite du 19 décembre 2024, à 23h59, heure normale du Pacifique. Veuillez noter qu'en cas de perturbation des services postaux, vous devez soumettre votre demande par d'autres moyens, tel qu'en utilisant les Services en ligne des subventions et contributions (SELSC), le formulaire à remplir en ligne, par un service de messagerie ou en personne dans un [Centre de Service Canada](#). Votre demande de financement doit être estampillée par Service Canada ou par un par un service de messagerie avant ou au plus tard le 19 décembre 2024. Les demandes datées ou reçues après la date limite ne seront pas admissibles.
- Nous encourageons fortement les organisations à soumettre leurs demandes de financement pour EEC 2025 via les Services en ligne des subventions et contributions (SELSC). Cela permet de gérer les projets actifs approuvés par Emploi et Développement Social Canada (EDSC)/Service Canada dans un environnement sécuritaire et sans recours à la poste. Si vous postulez en ligne via SELSC, vous recevrez immédiatement un numéro de confirmation généré par le système confirmant la soumission de votre demande. Vous recevrez également un accusé de réception par courriel confirmant la réception de votre demande.
- Si vous n'avez jamais utilisé les Services en ligne des subventions et contributions (SELSC), Service Canada peut vous aider à parcourir le processus d'inscription. L'information concernant le processus détaillé de création d'un compte et l'information de contact pour obtenir de l'aide peuvent être consultées sur la page [Accéder aux Services en ligne des subventions et contributions](#).